Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne. Formation Certifiante - Fiche N°RS7135

Je formalise mon prévisionnel économique dans le cadre d'une demande de financement

PUBLIC CIBLE

Porteur.euse de projet ayant un projet de création ou reprise agricole et paysan.ne installé.e souhaitant développer leur activité en région Hauts-de France et des Région limitrophes.

OBJECTIFS

Être capable de réaliser un chiffrage dans le cadre de son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne. Appréhender la rentabilité par activité et de manière globale, mesurer la viabilité économique de son projet, s'approprier les éléments d'un prévisionnel, comprendre les statuts et leurs conséquences fiscales et sociales. Être en capacité d'analyser la faisabilité globale du projet et d'être autonome dans l'élaboration et le pilotage de son budget prévisionnel. Savoir utiliser de façon autonome un logiciel pour mettre en forme son prévisionnel économique

ENJEUX

Les futurs paysans ont besoin de tester la viabilité de leur projet d'installation agricole. Pour cela, ils doivent définir clairement leurs objectifs économiques et évaluer leurs besoins en financement et
trésorerie. Le but de cette formation est de comprendre et savoir utiliser les outils de gestion nécessaires à l'installation puis au développement de l'exploitation agricole. L'autonomie acquise leur permettra de remobiliser ces outils au cours de la vie de leur exploitation, à la fois pour la gestion quotidienne et également lors des futures phases d'évolution de l'entreprise.

PRÉ-REQUIS

Avoir un projet de création, reprise ou développement d'une activité en agriculture paysanne.
Avoir une première version de son prévisionnel économique

CONTENU

Compétences à valider lors de la formation certifiante :
C1 - Définir les caractéristiques et besoin d'un projet pour développer un ou plusieurs ateliers agricoles selon les principes de l'agriculture paysanne.
C2 - Construire un plan économique et de production en dimensionnant ses ateliers, au regard de ses objectifs de production, de revenus ou de commercialisation, en s'appuyant sur des systèmes de production similaires présents dans son environnement et des éléments technico-économiques issus de la littérature professionnelle, pour élaborer son prévisionnel économique.
C3 - Planifier les investissements en termes de moyens de production (matériel technique, aménagements, foncier, constructions…) nécessaires au projet, en évaluant leurs coûts, pour sécuriser le démarrage et le développement de l'activité.
C4 - Identifier les différentes sources de financement du projet (apports privés, emprunt, subventions...) au regard des critères d'éligibilité du porteur et/ou de son projet, pour les mobiliser et viser l'équilibre de son plan de financement.
C5 - Élaborer le compte de résultat prévisionnel du projet en identifiant les charges et les produits liés à l'activité à partir des hypothèses de dimensionnement initiales et des références technico-économiques professionnelles et/ou l'expérience professionnelle, pour évaluer la rentabilité économique du projet.
C6 - Construire le plan de trésorerie prévisionnel à partir du plan de production, du

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

Initiatives Paysannes

DURÉE : 4 jour(s)

DATE LIMITE : 28/04/2026

MODALITÉS D'ACCÈS

Pour tout renseignement et si un aménagement lié à l'accessibilité de la formation est nécessaire, contactez-nous.

TARIFS

Coût total : 1385€. Prise en charge possible sous conditions par fonds extérieurs (AIF/France Travail, VIVEA, OCAPIAT), un reste à charge sera demandé. Nous consulter

ATTESTATION

Aucune

RENSEIGNEMENTS

Marianne Vezoli ou Marie Chesneau
installation@initiatives-paysannes.fr
Initiatives Paysannes

L'inscription vaut acceptation.

MENTIONS

La certification « Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne », Fiche N° RS7135 est enregistrée au Répertoire Spécifique depuis le 30/04/2025 par la décision du directeur général de France Compétences. Les co-certificateurs sont ARDEAR AURA, ARDEAR PACA, ARDEAR Occitanie, FADEAR.

Cette certification n'ouvre pas d'équivalence ou de passerelle avec d'autres formations.
Débouchés : création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne.

Lien vers la fiche Certification : https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7135/

SATISFACTION : En 2025, 320 stagiaires sont entrés en formation,

plan de financement et du compte de résultat prévisionnel, pour identifier les points de vigilance et périodes critiques pour la trésorerie du projet.
C7- Analyser son prévisionnel global au regard des objectifs de départ, des besoins privés, des contraintes de la ferme dans son environnement et des principes de l'agriculture paysanne, au moyen des indicateurs issus des prévisionnels économique et financier préalablement élaborés, pour valider le dimensionnement initial ou mieux l'adapter aux aspirations du porteur de projet.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Tour de table, présentation orale et échanges de groupe, documents supports écrits.

MOYENS MATÉRIELS

Salle équipée du matériel de formation (tables, chaises, vidéoprojecteur, ordinateur, paperboard, ...).
Chaque stagiaire amène son propre ordinateur pour la pratique avec le logiciel « PE » avec le support de chiffrage (Libre Office). Les stagiaires mettront en application sur un cas concret durant la formation pour vérifier la bonne compréhension et travailleront entre les séances sur leur prévisionnel économique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

L'évaluation se fera sur la base d'un rendu, dans un délai d'un mois maximum après la fin de la formation, d'un dossier complet de chiffrage du projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne du/de la candidat·e. Il doit comporter un descriptif du projet, un plan économique et de production sur 4 ans, un plan de financement prévisionnel sur 4 ans, un compte de résultat prévisionnel sur 4 ans, un prévisionnel de trésorerie sur 1 an au moins, une analyse économique et financière du prévisionnel. Pour valider la certification, le.a candidat.e doit valider l'ensemble des compétences du référentiel de compétences. Une compétence est validée si au moins 60% des critères associés à la compétence sont validés.
Un jury évaluera le candidat à partir de ce dossier écrit et de la grille d'évaluation.
En fin de formation, un certificat de réalisation de la formation sera remise à chaque stagiaire. Pour les personnes ayant validé l'épreuve, un parchemin leur sera délivré par les co-certificateurs.
Une évaluation de la satisfaction sera faite.

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Initiatives Paysannes Territoires Hauts-de-France
N° déclaration activité : 31620187062
N° de SIRET : 40363228400044

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualicert

297 se sont présentés à l'évaluation, 230 sont titulaires de la certification. Le taux de réussite est de 78.23%. Informations nationales.

NOTE : Les participants amènent leur déjeuner. Une évaluation de la satisfaction sera faite.

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
25/06/2026	Ruche d'entreprises, rue Becquerel 59351 Nord	Marianne Vezoli, et/ou Marie Chesneau, formatrices et accompagnatrices à Initiatives Paysannes sur les thèmes de l'installation, du chiffrage prévisionnel et réalisé, de la comptabilité gestion.
11/06/2026	Ruche d'entreprises, rue Becquerel 59351 Nord	Marianne Vezoli, et/ou Marie Chesneau, formatrices et accompagnatrices à Initiatives Paysannes sur les thèmes de l'installation, du chiffrage prévisionnel et réalisé, de la comptabilité gestion.
29/06/2026	Ruche d'entreprises, rue Becquerel 59351 Nord	Marianne Vezoli, et/ou Marie Chesneau, formatrices et accompagnatrices à Initiatives Paysannes sur les thèmes de l'installation,

		du chiffrage prévisionnel et réalisé, de la comptabilité gestion.
26/05/2026	Ruche d'entreprises, rue Becquerel 59351 Nord	Marianne Vezoli, et/ou Marie Chesneau, formatrices et accompagnatrices à Initiatives Paysannes sur les thèmes de l'installation, du chiffrage prévisionnel et réalisé, de la comptabilité gestion.

THÈMES

S'installer en AP

PARTENAIRES

FINANCEURS

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)